BANQUE NATIONALE DU CAMBODGE
Riel. Stabilité. Développement.

BEAC
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA RENCONTRE ENTRE LES GOUVERNEURS DE LA BANQUE NATIONALE DU CAMBODGE ET DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Phnom-Penh, le 22 octobre 2026

La Gouverneure de la Banque nationale du Cambodge (BNC), Madame CHEA Serey, et le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), Monsieur Yvon SANA BANGUI, ont signé, au siège de la BNC à Phnom Penh, une convention de coopération bilatérale entre les deux institutions.

Cette convention définit le cadre général de coopération, de partage d'expériences et d'échange d'informations entre les deux banques centrales sur des sujets d'intérêt commun.

Les deux Gouverneurs ont convenu d'un programme d'actions prioritaires pour la période 2027-2028 qui couvre notamment le renforcement des capacités, la transformation digitale et l'inclusion financière, l'innovation et la cybersécurité ainsi que la surveillance, la modernisation, et l'interconnexion des systèmes et moyens de paiement.

Les deux banques centrales se réuniront périodiquement pour évaluer l'état de mise en œuvre de la convention.

Les deux Gouverneurs se sont félicités de la signature de cette convention qui contribuera à, promouvoir la stabilité monétaire et financière, l'innovation et l'inclusion financière, et le développement économique dans le Royaume du Cambodge et dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Le Gouverneur de la BEAC a remercié les Autorités du Royaume du Cambodge, la Gouverneure de la BNC ainsi que ses services pour la qualité de l'accueil chaleureux et l'excellence de la coopération entre les deux Institutions.

Fait à Phnom-Penh, le 22 octobre 2026